

Description de l'étude:

Baromètre des places d'apprentissage Avril 2013

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

Sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI



Qualitätsgarantie Garantie de qualité Garanzia di qualità

Luzern:
Spannortstrasse 7/9
CH-6000 Luzern 4
Tel 041 367 73 73
luzern@link.ch

Lausanne:
Rue de Bourg 11
CH-1002 Lausanne
Tel 021 317 55 55
lausanne@link.ch

Zürich:
Flurstrasse 30
CH-8048 Zürich
Tel 044 497 49 49
zurich@link.ch

Lugano:
Via Landriani 3
CH-6900 Lugano
Tel 091 913 87 87
lugano@link.ch

www.link.ch

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2013

Editeur:
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Rédaction: LINK Institut
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire

1.	Situation initiale et données du problème	4
2.	Déroulement de l'enquête	4
2.1	Concept de base	4
2.2	Enquête auprès des entreprises	5
2.2.1	Population de base	5
2.2.2	Groupe cible	5
2.2.3	Procédé de sélection	5
2.2.4	Méthode d'investigation	5
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation	6
2.2.6	Pondération des données	7
2.2.7	Extrapolation	7
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	8
2.3.1	Population de base	8
2.3.2	Groupe cible	8
2.3.3	Procédé de sélection	8
2.3.4	Méthode d'investigation	10
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation	11
2.3.6	Pondération des données	12
2.3.7	Extrapolation	12
3.	Réalisation des interviews	13
4.	Base de données des formations professionnelles initiales	13
5.	Evaluation des données et établissement du rapport	14
	Annexe A : formations professionnelles initiales	15
	Annexe B : contenu du questionnaire entreprises avril 2013	18
	Annexe C : contenu du questionnaire jeunes avril 2013	20

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK. Cet institut a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacune des catégories principales (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mises en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec le SEFRI, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins deux employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). Les interviews sont réalisées avec les personnes qui s'occupent des apprentis au sein de l'entreprise.

2.2.3 Procédé de sélection

La plupart des entreprises de Suisse occupent de 2 à 9 employés. Le nombre de celles qui comptent 100 employés ou plus est en revanche très réduit. Pour obtenir suffisamment de réponses des grandes entreprises également, l'échantillon des entreprises est disproportionnel par rapport à leur répartition effective. La même procédure est appliquée à la répartition des régions linguistiques. Pour la sélection de l'échantillon de départ, la population de base est par conséquent constituée en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)

Cette répartition en couches disproportionnelles de l'échantillon permet d'obtenir suffisamment de réponses, tant pour les régions linguistiques que pour les classes de taille des entreprises.

La taille brute de cet échantillon atteint 7'100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, une adresse e-mail pour chacune des langues nationales est mise en service, de façon que les entreprises auxquelles nous avons écrit puissent également se procurer des renseignements par e-mail.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5 889 entreprises de deux employés au moins sur les 7 100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2 254 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	7 100	100 %
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	99	1.4 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre biais)	110	1.5 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	862	12.1 %
- Refus par écrit	7	0.1 %
- Refus par téléphone	104	1.5 %
- Problèmes de langue	12	0.2 %
- Autres échecs	17	0.2 %
Réponses au questionnaire, au total	5 889	83.0 %

Réponses au questionnaire, au total	5 889	100 %
→ dont entreprises formatrices	2 254	38.3 %
→ dont par écrit	777	→ 34.5 %
→ dont par téléphone	568	→ 25.2 %
→ dont online	909	→ 40.3 %
→ dont entreprises non formatrices	3 635	61.7 %
→ dont par écrit	1 734	→ 47.7 %
→ dont par téléphone	1 473	→ 40.5 %
→ dont en ligne	428	→ 11.8 %

La saturation se monte ainsi au total à 83.0 % des questionnaires expédiés, et ainsi donc au même niveau que celui de 2012 (83.3 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon (les grandes entreprises et celles de Suisse romande et du Tessin sont surreprésentées), qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide du dénombrement fourni par le Registre des entreprises et établissements (REE). Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)
- Répartition NOGA (depuis 2010 selon la norme NOGA 2008¹ avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique² et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2013 :

- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête: 2 122 places
- Entrées en formation professionnelle initiale 2012 selon l'OFS: 81 400 places
- $H_{2013} = 81\,400 / 2\,122 = 38.4$
- Nombre de places offertes en 2013 = $38.4 * 2\,129 \sim 81\,500$ places.

¹ La NOGA 2008 (Nomenclature Générale des Activités économiques) est une systématique statistique des branches économiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents.

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année en cours proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la Loi sur la formation professionnelle (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages. Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, les prolongations de durée, les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, les contrats de stages).

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation. En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9^e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK³ tous les ménages sont interrogés quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou non des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans⁴, tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été enregistrés lors d'un premier contact téléphonique. Ensuite, il a été déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

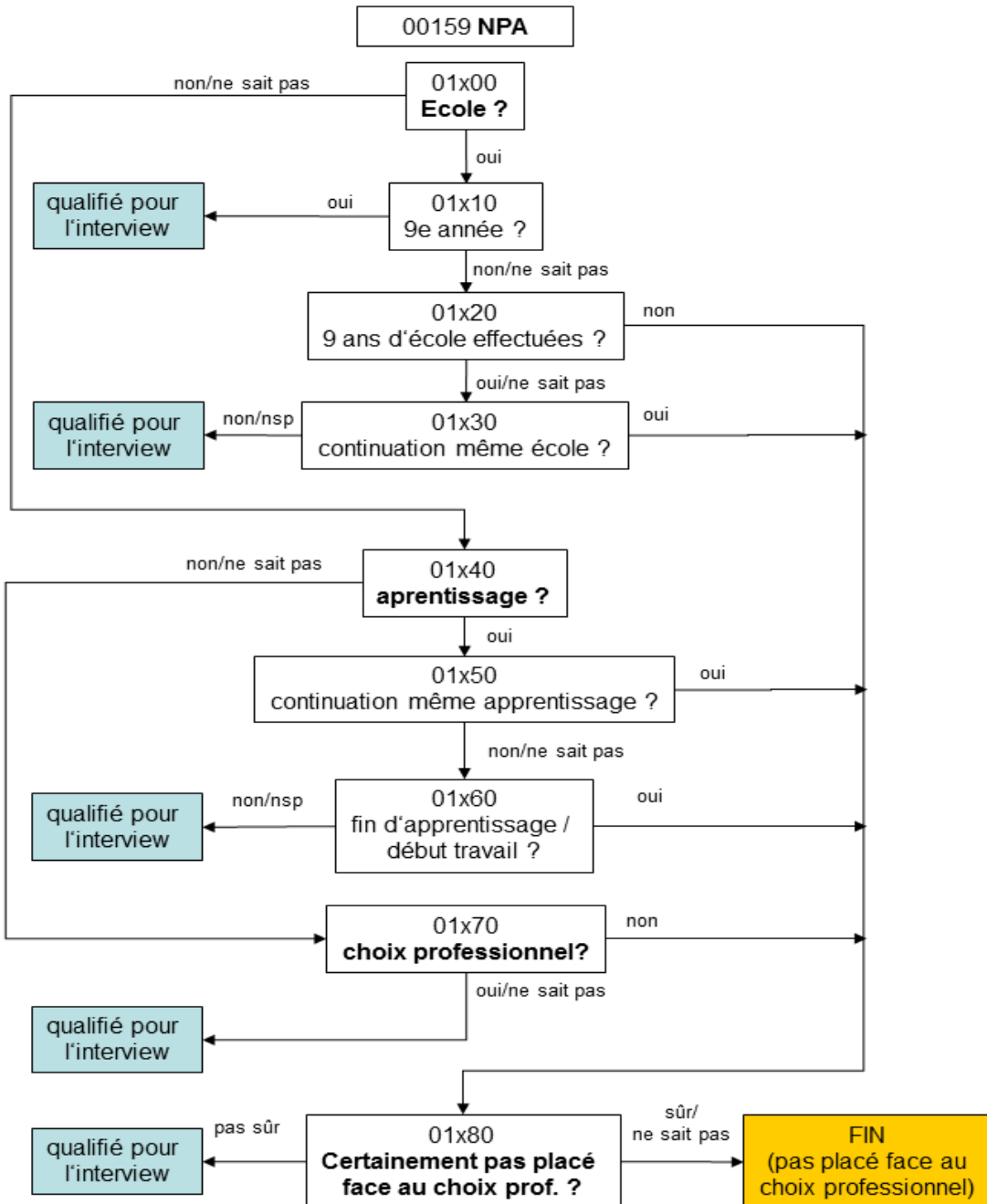
³ L'Omnibus CATI (**C**omputer **A**ssisted **T**elephone **I**nterviewing) de LINK comporte chaque semaine 1 200 interviews téléphoniques de personnes âgées de 15 à 74 ans, réalisées dans toute la Suisse.

⁴ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages :

Baromètre des places d'apprentissage - jeunes W1

SCREENING NIVEAU MÉNAGE



121015 Baromètre des places d'apprentissage 2013 - jeunes W1

Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés: «Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne?» Si la réponse à cette question a été «Non, certainement pas», la personne cible correspondante est réputée qualifiée pour l'interview principale.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible:

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire, gymnase à partir du mois d'août)
- Etudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération dès août.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), une interview proxy avec un membre de leur parenté a été tentée. Avec 7 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées se situe inférieure à celle de l'année précédente (12 %).

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé :

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	61 495	100 %
- Adresses non utilisées, y compris adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	44 493	72.4 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	17 002	27.6 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	17 002	100 %
- Echecs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	5 022	29.5 %
- Refus	586	3.4 %
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	741	4.4 %
Total des ménages avec jeunes recrutés	10 653	62.7 %

Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	11 031	100 %
- Non appartenance au groupe cible clé	7 432	67.4 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3 599	32.6 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3 599	100 %
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	801	22.3 %
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une formation	2 798	77.7 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes se base sur le nombre estimé de jeunes en fin de scolarité en 2013, selon l'Office fédéral de la statistique.⁵ Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire}}{\text{Nombre des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\begin{aligned} & \text{Nombre des jeunes face au choix d'une formation} \\ & = H * \text{nombre des jeunes face au choix d'une formation selon enquête} \end{aligned}$$

Concrètement pour 2013:

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2012/2013 : 81 000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1 565
- $H_{2013} = 81\ 000 / 1\ 565 = 51.8$
- Nombre de pers. face au choix d'une formation en 2013 = $51.8 * 2\ 714 \sim 141\ 000$

⁵ L'évaluation est basée sur le nombre des jeunes quittant l'école en 2013, tiré de la publication « Scénarios 2012-2021 pour le niveau secondaire II », de l'Office fédéral de la statistique.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec le SEFRI ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Le calendrier de réalisation de la première enquête de 2013 a été le suivant:

- Expédition des questionnaires aux entreprises: 28 mars 2013
- Rappels téléphoniques aux entreprises: 22 avril au 8 mai 2013
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises: 14 mai 2013
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes: 2 avril au 24 avril 2013

Du côté de notre mandant (SEFRI), cette étude a été coordonnée par Beat Waber. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Susanne Graf (responsable du projet), André Pauli (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Nemanja Bicanin (programmation en ligne), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Andrea Holenstein (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 230 entrées en 2013. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude. En 2013, la profession "intervenant spécialisé / intervenante spécialisée" a été nouvellement attribuée à la branche "Santé et activités sociales", et non pas, comme auparavant, à la branche des "Services".

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. $\pm 2\%$, pour 1000 interviews max. $\pm 3,2\%$, pour 500 interviews max. $\pm 4,5\%$ et pour 100 interviews max. $\pm 10\%$.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats et d'un condensé de ce rapport. Le rapport condensé et le rapport détaillé des résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet sur la Homepage du SEFRI.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED⁶. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP	GEOMATICIEN CFC
	AIDE-CARRELEUR AFP	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	MAÇON CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	AIDE-MAÇON AFP	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	CALORIFUGEUR-TOLIER	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	CARRELEUR CFC	PAVEUR CFC
	CHARPENTIER	PEINTRE EN BATIMENTS
	CONSTRUCTEUR DELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC	PLATRIER
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC	PLATRIER-PEINTRE
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC	POËLIER-FUMISTE CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC	POLYBATISSEUR CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC	POSEUR DE PIERRE AFP
	DESSINATEUR CFC	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
FERBLANTIER CFC	TAILLEUR DE PIERRE CFC	
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE DE BASE
	AGENT RELATION CLIENT CFC	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE ÉLARGIE
	ASSISTANT DE BUREAU AFP	
SERVICES	AGENT DE PROPRIÉTÉ AFP	EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP
	AGENT DE PROPRIÉTÉ CFC	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	ESTHETICIEN CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	CONDUCTEUR DE VEHICULES LOURDS CFC	MATELOT DE LA NAVIGATION INTÉRIEUR CFC
	COIFFEUR AFP	MÉCATRONICIEN DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	COIFFEUR CFC	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION	RAMONEUR CFC
	CUISINIER CFC	RECYCLEUR CFC
	EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
EMPLOYÉ EN HOTELLERIE AFP	SPECIALISTE EN RESTAURATION DE SYSTÈME CFC	
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP	ASSISTANT MÉDICALE CFC
	ASSISTANT DENTAIRE CFC	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE CFC
	ASSISTANT EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE CFC	OPTICIEN CFC
	ASSISTANT EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ CFC	ORTHOPÉDISTE CFC
	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIVE CFC	
INFORMATIQUE	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
	AIDE EN INFORMATIQUE AFP	INFORMATICIEN CFC

⁶ ISCED: International Standard Classification of Education

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	ASSISTANT EN MÉDIAS IMPRIMÉS AFP	OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
	BIJOUTIER CFC	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA	PEINTRE VERRIER CFC
	COUTURIER D'INTÉRIEUR AFP	PHOTOGRAPHE CFC
	CRÉATEUR DE TISSU CFC	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	DÉCORATEUR D'INTÉRIEURS	POLYDESIGNER 3D CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC	POLYGRAPH CFC
	FLEURISTE AFP	RÉALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	FLEURISTE CFC	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	FONDEUR D'ÉTAÏN (ZH)	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	GRAPHISTE CFC	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	GRAVEUR EN HÉLIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	LUTHIER	VANNIER CRÉATEUR CFC
	MÉDIAMATICIEN CFC	
AGRICULTURE	AGRICULTRICE CFC	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	AGROPRACTICIEN AFP	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	ARBORICULTEUR CFC	HORTICULTEUR CFC
	AVICULTEUR CFC	MARAÎCHER CFC
		PRACTICIEN FORESTIER AFP
	CAVISTE CFC	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	FORESTIER-BUCHERON CFC	VITICULTEUR CFC
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH. CFC	GAINIER
	AIDE-MENUISIER AFP	GARNISSEUR DE MEUBLES CFC
	ARTISAN DU BOIS CFC	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	ARTISAN DU CUIR ET DU TEXTILE CFC	MARBRIER CFC
	ASSISTANT SPÉCIALISÉ DANS LA VIANDE AFP	MENUISIER/EBENISTE
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE CFC	MEUNIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	PAPETIER CFC
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP	PRACTICIEN EN DENRÉES ALIMENTAIRES AFP
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR CFC	PRACTICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	CÉRAMISTE CFC	PRACTICIEN SUR BOIS AFP
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL CFC	RÉPARATEUR DE CHAUSSURES AFP
	CHARRON	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE CFC
	CORDONNIER CFC	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES CFC
	COURTEPOINTIER CFC	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC	TONNELIER CFC
	EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
FLEXOGRAPHE CFC	VITRIER	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP	LIBRAIRE CFC
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC	LOGISTICIEN AFP
	DROGUISTE CFC	LOGISTICIEN CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	MÉCANICIEN EN CYCLES CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	AIDE-MOULEUR AFP	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES CFC
	ARMURIER CFC	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES DE PETITE CYLINDRÉE ET CYCLES CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	ASSISTANT VERNISSEUR AFP	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	AUTOMATICIEN CFC	MECANICIEN-BOITIER
	CARROSSIER-PEINTRE CFC	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC	MICROMECHANICIEN CFC
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS CFC	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX	MONTEUR-FRIGORISTE
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC	MOULEUR CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	MOULEUR DE FONDERIE CFC
	COUTELIER	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE	OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC	POLISSEUR AFP
	ELECTRICIEN DE RESEAU	POLYMÉCANICIEN CFC
	ELECTRONICIEN CFC	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	ELECTROPLASTE CFC	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	GRAVEUR CFC	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT SANITAIRE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT VENTILATION CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	HORLOGER-PARCTICIEN	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	TECHNISCÉNISTE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC	TECHNOLOGUE DE FONDERIE CFC
LABORANT CFC	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC	
LABORANT EN PHYSIQUE	TÉLÉMATICIEN CFC	
LABORISTE	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER CFC	
MARÉCHAL-FERRANT CFC		
AUTRES PROFESSIONS	DANSEUR INTERPRÈTE CFC	AUTRE METIER

Annexe B : contenu du questionnaire entreprises avril 2013

Interview par écrit / en ligne

- Q0: Formations professionnelles initiales offertes
- Q1: Combien d'apprentis votre entreprise forme-t-elle au total (de la 1^{re} à la 4^e année) en ce moment?
- Q2: La décision concernant le nombre des places d'apprentissage offertes par votre entreprise avec début en 2013 (1^{re} année) a-t-elle déjà été définitivement prise?
- Oui, définitivement
 - Non, pas encore définitivement
- Q3: Combien de places d'apprentissage avec début en 2013 (1^{re} année) votre entreprise offrira-t-elle probablement?
- Q4: Combien de ces places (cf. question 3) ont-elles déjà été attribuées au jour de référence – 15 avril 2013 – ou promises définitivement à quelqu'un?
- Q5: Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues à ce jour pour les places d'apprentissage avec début en 2013 (1^{re} année) indiquées à la question 3?
- Q6: Concernant la situation des places d'apprentissage de l'année dernière: en 2012, combien de places votre entreprise a-t-elle pu occuper par des apprentis (1^{re} année)?
- Q7: Combien de places d'apprentissage (avec début en 2012) sont-elles demeurées vacantes en 2012 dans votre entreprise?
- Q8: Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise?
- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
 - Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
 - Non, nous offrons autant de places d'apprentissage
- Q8.1: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
 - Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
 - Forte demande de places d'apprentissage
 - Souci d'assurer la relève dans la profession
 - Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
 - Autre, à savoir (noter svp)
- Q8.2: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
 - Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
 - Demande faible / inexistante de places d'apprentissage
 - Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
 - Il existe suffisamment de main-d'œuvre non qualifiée
 - Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
 - Manque de formateurs/trices d'apprentis
 - Autre, à savoir (noter svp)

Q9 : Connaissez-vous les formations avec AFP, les formations initiales de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle?

- Oui, je connais très bien les formations AFP
- Oui, je connais au moins de nom les formations AFP
- Non, je ne connais pas les formations AFP

Q9.1 : Dans quelle mesure le profil de formation avec AFP convient-il aux besoins de votre entreprise: dans quelle mesure pouvez-vous occuper dans votre entreprise les personnes titulaires d'une AFP?

- Très bien
- Bien
- Pas très bien
- Pas du tout

Q10 : Combien d'employés votre entreprise occupe-t-elle (conversion en postes à plein temps)?

Q11 : Qui est-ce qui décide à l'intérieur de votre entreprise du nombre de places d'apprentissage offertes ?

- Moi-même, mon propre service
- Un niveau supérieur, un bureau centralisé de l'entreprise

Q12 : Quelle est votre fonction dans l'entreprise?

- Propriétaire, associé/e, directeur/directrice
- Chef/cheffe du personnel, assistant/e au service du personnel
- Responsable de département
- Autre, à savoir:

Annexe C : contenu du questionnaire jeunes avril 2013

Interview téléphonique

<03000>

Puis-je vous demander tout d'abord ce que vous faites actuellement: fréquentez-vous encore l'école, vivez-vous une année de transition ou faites-vous autre chose ?

<04000>

Parlons maintenant de la situation de cet été, et donc dès la fin de l'année scolaire 2012/2013: que faites-vous cet été, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite ? Si vous ne vous êtes pas encore décidé ou si vous vous intéressez à différentes choses, citez-moi s'il vous plaît les deux ou trois choses les plus importantes qui entrent en considération pour vous.

<05000>

Parmi ces activités, laquelle a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire que préféreriez-vous faire ? Et quelle activité vient-elle au deuxième rang de vos préférences ?

<06000>

A quelles (*professions d'apprentissage/stages/préapprentissage*) vous intéressez-vous ?

<07000>

J'ai maintenant quelques questions sur votre **place d'apprentissage**. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril.

Avez-vous déjà postulé pour une place d'apprentissage de (*profession d'apprentissage*), ou pas ? Vous pouvez me dire :

- Postulé et contrat d'apprentissage déjà signé
- Postulé et obtenu un accord verbal définitif
- Postulé, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore postulé du tout
- Postulé mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<08000>

Venons-en maintenant aux **écoles** que vous m'avez mentionnées. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril.

Vous êtes-vous déjà inscrit à (*école*), ou pas ?

- Inscrit et passé l'examen d'admission, respectivement été admis par cette école
- Inscrit, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore inscrit
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<09000>

Venons-en maintenant à vos **autres intérêts**. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le 15 avril.

Vous êtes-vous déjà inscrit à (*autre intérêt*), ou pas ?

- Déjà un accord
- Inscrit ou postulé, mais pas encore reçu de décision positive
- Rien entrepris encore
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<10001>

Vous avez déjà un accord pour une place d'apprentissage de (*profession d'apprentissage*). Que pensez-vous: est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous ferez votre apprentissage à cet endroit? Vous pouvez me dire...

- Je ferai certainement mon apprentissage à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<13001>

Vous avez déjà un accord pour (*école*). Que pensez-vous: est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous fréquenteriez cette école? Vous pouvez me dire...

- Je fréquenterai certainement cette école, à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<14001>

Vous avez déjà un accord pour (*autre intérêt*). Que pensez-vous: est-ce certain pour vous déjà maintenant que c'est ce que vous ferez? Vous pouvez me dire...

- Je le ferai certainement à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<14500>

On peut bien sûr obtenir le soutien ou l'aide de différentes personnes pour la recherche d'une place d'apprentissage. Je vous cite maintenant différentes personnes. Dites-moi s'il vous plaît si ces personnes vous soutiennent ou vous ont soutenu dans votre recherche d'une place d'apprentissage.

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle / (*nom selon canton*)
- Autres personnes
- Aucun soutien obtenu
- Ne sait pas / pas de réponse

<20000>

Laquelle des professions d'apprentissage auxquelles vous vous intéressez a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire quelle profession préféreriez-vous exercer? Et laquelle vient-elle au second rang de vos préférences?

<21000>

Vous vous intéressez entre autres à la/aux profession/s suivante/s:

Il s'agit ici d'une/de formation/s professionnelle/s initiale/s en deux ans pour laquelle/lesquelles vous obtenez une attestation fédérale de formation professionnelle. Comparativement à l'apprentissage dit "normal", cette formation ne dure que deux ans et ses exigences sont un peu moins élevées.

Je vous cite maintenant quelques affirmations sur ces formations avec attestations. Dites-moi je vous prie, pour chacune de ces affirmations, si pour vous elle

- s'applique tout à fait
- s'applique assez bien
- s'applique plutôt mal
- ne s'applique pas du tout.
 - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle ne dure pas aussi longtemps.
 - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle est orientée plutôt sur la pratique.
 - Je m'intéresse à une formation avec attestation parce qu'elle ne nécessite pas d'aussi bonnes notes scolaires.

<21100>

De qui avez-vous appris qu'il existe des formations avec attestations? Vous pouvez me donner plusieurs réponses.

- Environnement scolaire
- Orientation professionnelle
- Internet, journal, radio, prospectus, etc.
- Collègues / amis / autres jeunes
- Environnement privé (parents, frères et sœurs, autres parents)
- Environnement professionnel

<25000>

Et quand avez-vous pour la première fois postulé par écrit pour une place d'apprentissage ?

- Avant les vacances d'été l'année dernière
- Pendant les vacances d'été jusqu'à avant les vacances d'automne l'année dernière
- Pendant les vacances d'automne, l'année dernière
- Entre Noël et la mi-février
- Après la mi-février
- N'a pas encore postulé
- Ne sait pas / pas de réponse

<25100>

Vous avez déjà répondu à différentes questions sur les professions d'apprentissage. J'aimerais néanmoins maintenant savoir une fois encore très précisément combien de postulations écrites vous avez rédigées jusqu'au 15 avril pour chaque profession d'apprentissage.

<25400>

Si vous répartissez maintenant les (*nombre de postulations*) postulations pour la profession de (*profession d'apprentissage*). Pour combien d'entre elles avez-vous obtenu un refus, pour combien un accord et combien sont encore ouvertes? Si nécessaire, veuillez s'il vous plaît estimer ces nombres.

- RRR = Refus
- AAA = Accord
- OOO = Encore ouverte